

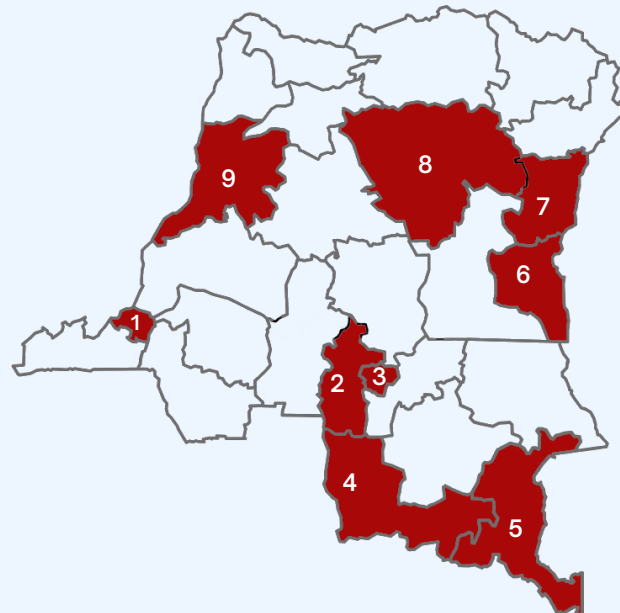
PARLONS ÉLECTIONS



EDITION N° 41
22- 28 MAI 2023

ZONES D'INTERVENTION DU PROJET

- 1 Kinshasa
- 2 Kasai-Central
- 3 Kasai-Oriental
- 4 Lualaba
- 5 Haut-Katanga
- 6 Sud-Kivu
- 7 Nord-Kivu
- 8 Tshopo
- 9 Equateur

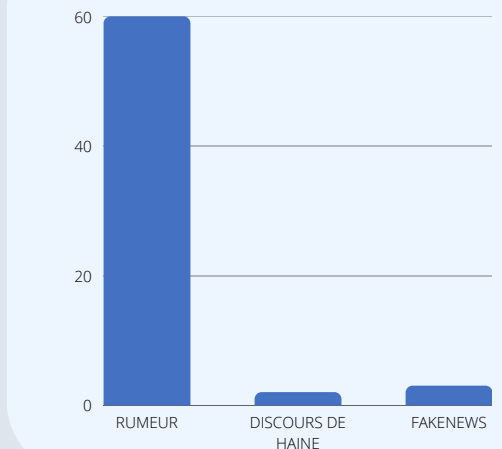


A propos du bulletin

Ce bulletin répond aux rumeurs qui circulent dans les communautés, en ligne et sur les plateformes de médias sociaux autour des élections et du processus électoral en RDC.

La collecte se fait sur le terrain par les Commissions Diocésaines Justice et Paix (CDJP) de neuf provinces, et en ligne sur les réseaux sociaux et les sites web par NEXT CORP et CONGO CHECK.

ANALYSE DES CATÉGORIES DES COMMENTAIRES COLLECTÉS DANS LA COMMUNAUTÉ



60 feedbacks collectés durant cette période sont des rumeurs, 3 fausses informations et 2 Discours de haine.

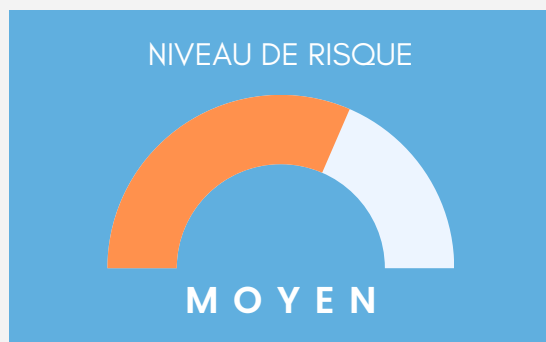
Rumeur #1

Récoltée à Kinshasa

” Enrôler plus de 40 millions d'électeurs en 4 mois est pratiquement impossible ce fichier électoral de la CENI est suspect.



Discussion communautaire



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

Ce chiffre ne fait pas l'unanimité au sein de la classe politique congolaise. L'opposition ou encore une partie de la société civile ont, en effet, contesté. Toutefois, d'après les résultats de l'audit externe du fichier électoral, publiés le 22 mai 2023, au total 3 344 183 enrôlés ont été radiés parmi lesquels 2 235 798 radiés pour doublons, 976 506 radiés pour car étant mineurs, 140 239 radiés pour les photos des photos et 1559 pour les données du test.

De ce fait, le nombre total d'enrôlés ou électeurs validés est donc passé de 47 299 364 à 43 955 181. Ainsi donc le fichier a été jugé "fiable" par les experts recrutés par la CENI pour ce travail.

En réponse aux contestations exprimées par l'opposition et la société civile par rapport à la crédibilité de ces chiffres, le président de la CENI, Denis Kadima, s'est exprimé au cours d'une émission le lundi 29 mai sur Top Congo FM en ces termes :

“ Pourquoi ce résultat ne serait pas crédible ? Il l'est parce que nous avons enrôlé tout le monde. Tout celui qui avait la volonté de se faire enrôler, s'est fait enrôler même s'il fallait faire des va-et-vient. La durée était courte et elle a été prolongée par la suite. Ça aurait aussi beaucoup coûté à la République. Garder des agents pendant des mois, ça a coûté énormément (...) En plus, nous avons donné la chance à tout le monde pendant des journées portes ouvertes pour venir voir comment l'enrôlement se passait. Nous avons une base de données réelle. Nous-mêmes, nous vous avons montré les enfants mineurs qui ont pu se faire enrôler ; nous vous avons exposé les doublons et toutes les autres catégories dont les photos de photos. Ils ont été balayés ”.



Rumeur #2

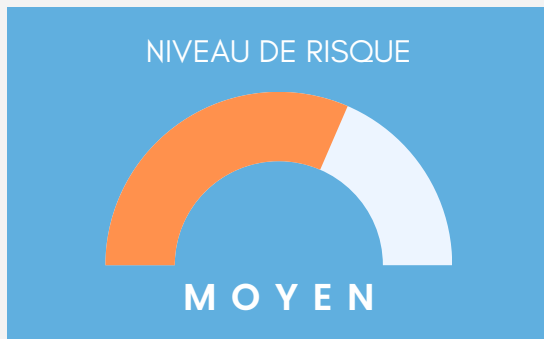
Récoltée au Nord-Kivu



Nous n'irons pas aux élections sans la refondation du fichier de la CENI ». Marie-Ange Mushobekwa/ancienne ministre des droits humains



Site web



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

Cette déclaration de l'ancienne ministre des Droits humains et membre du bureau politique du Front Commun pour le Congo (FCC) est vraie. C'était au cours d'une interview accordée à la Radio France internationale (RFI), le 5 mai 2023, lors de son passage en France.

« Pour nous, nous demandons que ceux qui siègent à la CENI au nom de l'opposition soient retirés, et que le FCC désigne ses vrais mandataires. Nous demandons également que la Cour Constitutionnelle soit un peu plus équilibrée, afin de garantir la transparence des élections. Nous demandons carrément la refondation, du fichier de la CENI. Est-ce que monsieur Kadima pense aux conséquences politiques et sociales des actes qu'il pose ? », avait répondu Marie Ange Mushobekwa à la question de savoir pourquoi le FCC a décidé de boycotter les prochaines élections.

Cependant l'aboutissement de cette demande de refonder le fichier est plus qu'incertain puisque la CENI est passée depuis quelques jours à une vitesse supérieure après la clôture de la révision du fichier électoral. Elle a déjà terminé et communiqué les résultats de l'audit externe du fichier électoral. Le projet de loi portant répartition des sièges est même en cours d'examen à l'Assemblée Nationale où il a été jugé recevable par le Bureau de l'Assemblée.



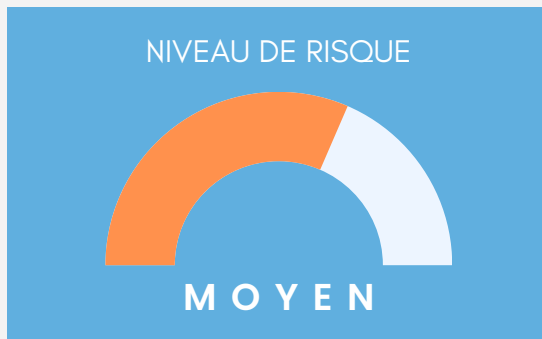
Rumeur #3

Récoltée au kasai-Central

Les jeunes notables de Luiza n'iront pas aux élections, à cause de la démarche entamée par les politiciens assoiffés d'argent dans cette partie du territoire national qui veulent voir Alexis Milomba Kamayi quitter le gouvernement provincial.



Discussion communautaire



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

« La participation aux élections en tant qu'électeur et candidat est un droit et un devoir civique que tout citoyen congolais remplissant les conditions est appelé à accomplir. Bien entendu il n'existe pas de sanction pour ceux qui s'abstiennent, toutefois il est demandé à tous d'exercer ce droit, sinon pour qui on organiserait les élections ?

Cependant le fait qu'une frange de la population refuse de s'exécuter, n'enlève en rien la crédibilité du processus électoral et de ce fait n'empêche pas les élections d'avoir lieu. Pour rappel, en 2006, l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social UDPS en sigle, avait boycotté les élections, mais ces élections ont eu lieu et les animateurs des différentes institutions ont été élus et installés. La politique de la chaise vide ne paie pas ; et pour éviter que les autres décident de votre avenir sans vous, vaut mieux participer », réagit Lydie Kapinga, spécialiste en éducation civique et électorale et membre de la société civile.



Rumeur #4

Récoltée à Kinshasa

” On va voter avec quoi ? car toutes nos cartes, les écritures et la photo sont effacées.

 Facebook



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

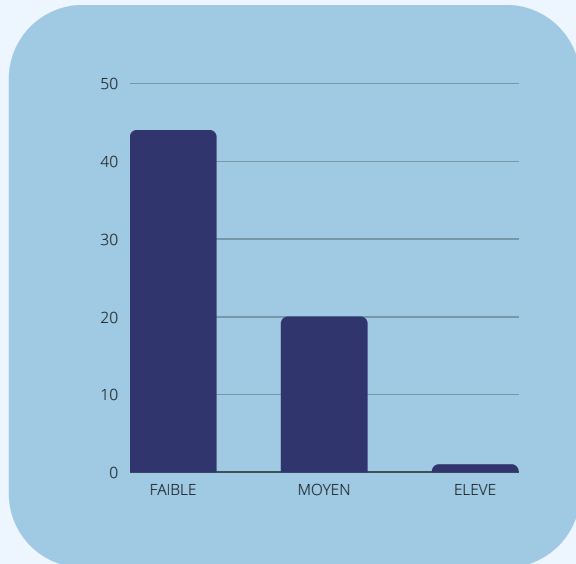
« La remise des duplicatas au niveau des antennes sera lancée bientôt pour remettre des cartes aux concernés. Des investigations techniques sont en cours pour comprendre la cause de ce désagrément », explique Yves Kota, Directeur Informatique à la CENI.

A ces propos, le Secrétaire Exécutif du Réseau d'Education Civique au Congo (RECIC), Jean Michel Mvondo, renchérit en ces termes « Le fichier électoral contient les éléments biométriques de tous les électeurs préalablement identifiés. Ces données peuvent s'effacer sur la Carte d'Electeur mais elles resteront dans le serveur. En outre, la loi électorale a prévu le mécanisme pour obtenir le duplicata de la Carte d'Electeur qui fait d'office de « Carte d'Electeur ».

Au cours d'une émission à la Radio Top Congo, le 29 mai 2023, le président de la CENI, Denis Kadima, a confirmé cette information selon laquelle les duplicatas seront remis à toutes les personnes qui sont dans cette situation. Il a néanmoins précisé que « ce n'est pas beaucoup de personnes qui se retrouvent dans cette situation ».

ANALYSE

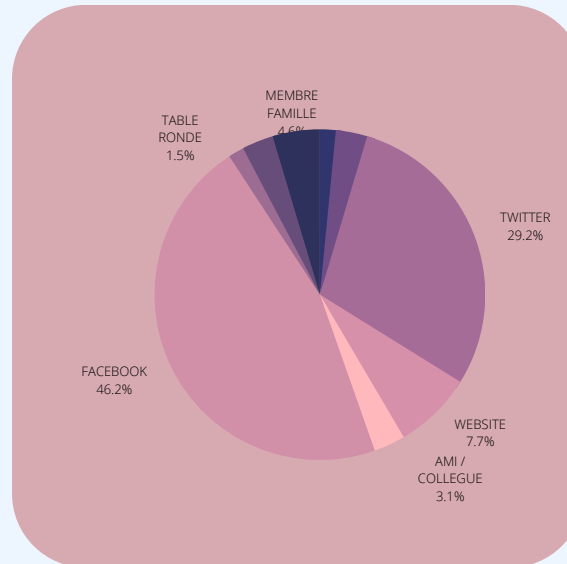
Niveau de risque



Du 22 au 28 mai, nous avons collecté 65 rumeurs dans 5 provinces parmi les 9 ciblées par le projet. De ces rumeurs, 55 proviennent en ligne dont 30 sur Facebook, 19 sur Twitter, 5 sur différents sites web, et 1 sur WhatsApp ; et 10 proviennent de la collecte hors ligne dont 9 pendant les discussions en face à face et 1 pendant une table ronde.

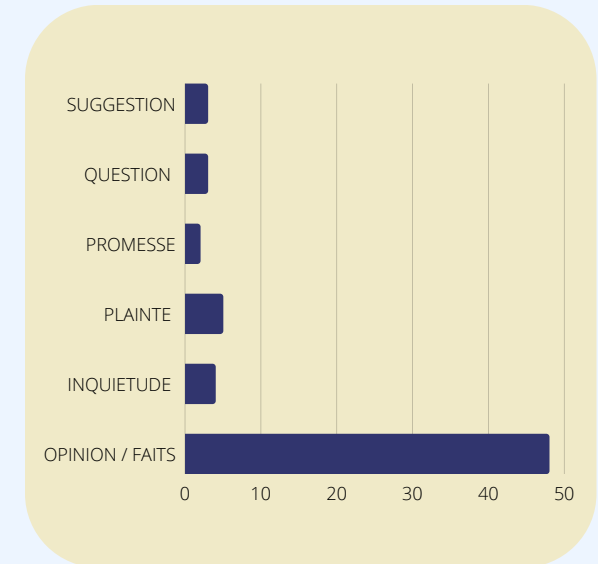
44 de ces rumeurs ont un niveau de risque faible, 20 un niveau de risque moyen et 1 un niveau de risque élevé.

Canal de partage des commentaires



Pour cette période, nous avons trouvé que Facebook est le canal qui a plus été utilisé pour partager les rumeurs qui circulent autour des élections en République Démocratique du Congo avec 30 feedbacks suivi de Twitter avec 19 feedbacks. La collecte hors ligne a été de 10 feedbacks.

Type de Commentaire



48 feedbacks collectés pendant cette période reflètent les différentes opinions informées et faits divers de la population en ce qui concerne le déroulement de l'enrôlement et la probabilité de tenu des élections dans le délais prévu, 5 plaintes, 4 Inquiétudes, 3 suggestions, 3 Questions et 2 promesses.



**Vous voulez nous
donner votre avis,
vous impliquer ou
partager des données ?**

Nous aimons discuter !

Contact:
Thérèse Ntumba

✉ info@actualite.cd

☎ +243 971 189 467

PARLONS ÉLECTIONS

EDITION N° 41

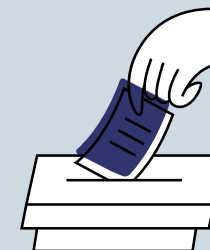
22 - 28 MAI 2023

Consulter également :



Parlons élections :
les éditions précédentes:

<https://lokutamabe.com/>



Ce bulletin est produit par Kinshasa News Lab avec l'appui technique d'Internews dans le cadre du programme Media Sector Development Activity (MSDA)

Date de publication : 5 juin 2023

